

10 novembre 1871.

Mon cher Albert,

Par ta lettre reçue aujourd'hui, je vois que j'ai mal écrit, ou que tu as mal lu, ma dernière lettre. Pour ne point trop diviser ton attention, je me borne à deux points.

I.

Pour toute commission agricole, je te demande sur un papier séparé, l'énoncé des questions à faire. En possession du papier concernant les deux cochons, j'irai cette fois trouver M. Bella¹. Comme d'ordinaire, je ne le /2/ trouverai pas.

Mais je lui laisserai ton papier, avec ma carte et la prière de répondre ce que tu dois faire. Je t'enverrai cette réponse; et il n'y aura pas de malentendu de mon fait.

II.

Quant aux réformes des domaines

Nous sommes d'accord sur le travail près le pré Chêne, si d'ailleurs tu m'as compris : Je considère comme égalem^t nécessaires la rigole de Pazat et la route neuve de la Boufferie.

Tu peux m'en proposer d'autre à la condition que cette année, elles tendent toutes à l'accroissement immédiat du revenu.

/3/ Sur l'émancipation du Vigen², je te félicite ; mais, pour ne point compliquer cette lettre, j'écris à ce sujet à Delor³.

J'embrasse de tout cœur Marie⁴, les enfants, Adrien et toi.

Ton affectionné père
F. Le Play

Ne voulant compliquer en rien nos rapports, je t'envoie en laissant toute liberté à tes réflexions, le document ci-joint⁵.

¹ Louis-François Bella (1812-1882), professeur d'économie à l'École royale de Grignon, successeur de son père Auguste Bella à la direction de cet établissement en 1850.

² Le conseil général de la Haute-Vienne avait décidé, le 5 novembre 1871, de séparer Le Vigen de la commune de Solignac. Les deux communes étaient réunies depuis 1818.

³ Adrien Delor (1839-1914), propriétaire terrien et maire du Vigen (Haute-Vienne), voisin et ami des Le Play.

⁴ Marie Chevalier (1846-1912), épouse d'Albert Le Play et belle-fille de Frédéric.

⁵ Document non annexé à la lettre conservée.